



*Communiqué de presse
Paris, le 11 octobre 2017*

Assises nationales de la mobilité : lancement des 8 ateliers territoriaux citoyens de la mobilité en Île-de-France

Dans le cadre des Assises nationales de la mobilité, lancées le 19 septembre dernier par le Premier ministre et la ministre des Transports, Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, présente les huit Ateliers territoriaux de la mobilité organisés en Île-de-France.

Les Assises nationales de la mobilité visent à identifier les besoins et les attentes prioritaires des citoyens sur le thème du transport dans la vie quotidienne. Pour cela, les usagers sont conviés à participer soit en se déplaçant lors d'un atelier soit en [participant à la grande consultation web](#).

Huit ateliers franciliens

Sur le terrain, entre le 25 octobre et le 14 novembre, chaque département francilien va organiser un atelier territorial citoyen, sous l'égide du préfet de département, pour identifier les besoins et les attentes prioritaires des citoyens en matière de mobilité, les nouveaux usages, afin de faire émerger de nouvelles solutions.

D'une durée maximale de 2h30, chaque atelier commencera par une présentation de la démarche puis des experts locaux viendront présenter les enjeux locaux et donner des éléments d'ordre sociologique, en rappelant des chiffres clés locaux sur la mobilité et les spécificités du territoire. Puis les participants, réunis en groupe d'environ huit personnes, réfléchiront à des pistes d'amélioration, des priorités, des préconisations et des innovations sur le thème de l'atelier. Ces pistes de travail seront ensuite partagées avec les autres groupes lors d'un temps d'échange final.

Six thèmes ont été identifiés pour approfondir la réflexion :

- des mobilités plus propres ;
- des mobilités plus connectées ;
- des mobilités plus solidaires ;
- des mobilités plus intermodales ;
- des mobilités plus sûres ;
- des mobilités plus soutenables.

Calendrier

Départements	Dates	Lieux	Thématiques « Mobilités...	Heures (<i>non stabilisées</i>)
Val-de-Marne (94)	25/10/17	Préfecture de département	plus intermodales plus propres	18h30
Seine-Saint-Denis (93)	30/10/17	Préfecture de département	plus solidaires plus sûres	19h
Essonne (91)	06/11/17	Préfecture de département	plus intermodales plus solidaires	19h
Hauts-de-Seine (92)	07/11/17	Préfecture de département	plus connectées plus propres	18h
Yvelines (78)	08/11/17	École nationale d'architecture à Versailles	plus solidaires plus connectées	18h
Val d'Oise (95)	09/11/17	Préfecture de département	plus intermodales plus connectées	19h
Seine-et-Marne (77)	13/11/17	CAF de Melun	plus intermodales plus solidaires	18h30
Paris (75)	14/11/17	Salle municipale du 10 ^e arrondissement	plus soutenables plus propres	19h

Les résultats de cette concertation feront l'objet d'une synthèse et de propositions précises qui seront ensuite mises en débat auprès des autorités organisatrices de transport, et des collectivités, régions comme agglomérations.

Les Assises nationales de la mobilité doivent très concrètement préparer la loi d'orientation sur les mobilités qui sera débattue au Parlement au premier semestre 2018. Cette loi contiendra notamment une vision à moyen terme des infrastructures et une programmation, année par année, des projets et des financements de l'État et ce pour une période de 5 ans.

En savoir plus

<https://www.assisesdelamobilite.gouv.fr/>

Contact presse

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 [@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)